

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	47 760		47 760	4
Production vendue (services)	4 724 367		4 724 367	4 287 037
Chiffre d'affaires net	4 772 126		4 772 126	4 287 042
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			69 333	46 455
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			42 735	67 723
Autres produits			3 245	433
Total produits d'exploitation (I)			4 887 440	4 401 653
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			816 027	756 293
Impôts, taxes et versements assimilés			110 801	114 320
Salaires et traitements			2 005 579	1 832 959
Charges sociales			690 387	646 683
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			107 421	39 949
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 464	51 482
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				9 018
Autres charges			621 478	415 490
Total charges d'exploitation (II)			4 354 158	3 866 193
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			533 282	535 459
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			78 162	70 943
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			78 162	70 943
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			18 512	2 292
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			18 512	2 292
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			59 651	68 651
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			592 933	604 111

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	140	546
Sur opérations en capital	38 051	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	38 191	546
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	42 651	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		2 081
Total charges exceptionnelles (VIII)	42 651	2 081
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-4 461	-1 535
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	127 234	143 631
Total des produits (I+III+V+VII)	5 003 793	4 473 142
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 542 555	4 014 198
BENEFICE OU PERTE	461 239	458 944

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

78 162

COGES
Société par actions simplifiée
au capital de 420 000 euros
Siège social : 1 bis, boulevard de la Chantourne, 38700 LA TRONCHE
332 691 005 RCS GRENOBLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 06 DECEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

DEUXIEME RÉOLUTION
(Affectation du résultat)

L'assemblée générale, constatant que le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice s'élève à 461 238,60 euros, approuve la proposition de la Présidente et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Origine :

- Résultat net, 461 238,60 euros

Affectation :

- A titre de dividendes aux associés,
la somme de 308 280,00 euros
soit un dividende de 18,35 € par action,
- Autres réserves 152 958,60 euros

Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 6 décembre 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 55,05 euros. Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève donc quant à lui à 308 224,95 euros.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.



Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le 30 juin 2022 :

Montant distribué : 336 000,00 euros, soit 20,00 euros par action

Revenus éligibles à l'abattement : 60,00 euros

Revenus non éligibles à l'abattement : 335 940,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2021 :

Montant distribué : 307 440,00 euros, soit 18,30 euros par action

Revenus éligibles à l'abattement : 54,90 euros

Revenus non éligibles à l'abattement : 307 385,10 euros

Exercice clos le 30 juin 2020 :

Montant distribué : 307 944,00 euros, soit 18,33 euros par action

Revenus éligibles à l'abattement : 54,99 euros

Revenus non éligibles à l'abattement : 307 889,01 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 06 décembre 2023

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Certifié conforme
La Présidente
Sophie RIOM





Compagnie
Française
de Contrôle
& d'Expertise

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

Société par Actions Simplifiée

COGES

1 bis, boulevard de la Chantourne
38700 LA TRONCHE



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

Société par Actions Simplifiée

COGES

1 bis, boulevard de la Chantourne
38700 LA TRONCHE

A l'assemblée générale de la société **COGES**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **COGES** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Fonds commercial » de l'annexe (page 10) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du fond commercial.
- La note « Immobilisations financières » de l'annexe (page 11) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

.../...

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

.../...

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 29 novembre 2023

**Compagnie Française
de Contrôle et d'Expertise
"C.F.C.E."**

Société de commissaires aux comptes

Albert ABEHSSERA

Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	554	400	154	265
Fonds commercial (1)	1 453 986		1 453 986	1 453 986
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 817 710	445 245	1 372 466	114 745
Immobilisations corporelles en cours				14 728
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 068 935		1 068 935	1 068 935
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 151		14 151	14 151
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 355 336	445 644	3 909 692	2 666 810
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 158 626	53 946	1 104 680	848 086
Autres créances	170 796		170 796	23 649
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	199 659		199 659	600 848
Charges constatées d'avance (3)	28 977		28 977	28 607
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 558 058	53 946	1 504 112	1 501 190
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 913 394	499 591	5 413 803	4 167 999
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	420 000	420 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	468 979	468 979
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	42 000	42 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	1 850	1 850
Autres réserves	1 011 127	888 183
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	461 239	458 944
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	41 628	41 628
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 446 823	2 321 584
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	73 636	75 340
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	73 636	75 340
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 120 160	313 304
Emprunts et dettes financières diverses (3)	52 890	2 594
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	345 839	132 708
Dettes fiscales et sociales	919 334	930 274
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	23 576	16 761
Produits constatés d'avance	431 546	375 433
TOTAL DETTES (1)	2 893 345	1 771 075
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 413 803	4 167 999
(1) Dont à plus d'un an (a)	904 946	143 284
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 988 399	1 627 791
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	47 760		47 760	4
Production vendue (services)	4 724 367		4 724 367	4 287 037
Chiffre d'affaires net	4 772 126		4 772 126	4 287 042
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			69 333	46 455
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			42 735	67 723
Autres produits			3 245	433
Total produits d'exploitation (I)			4 887 440	4 401 653
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			816 027	756 293
Impôts, taxes et versements assimilés			110 801	114 320
Salaires et traitements			2 005 579	1 832 959
Charges sociales			690 387	646 683
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			107 421	39 949
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 464	51 482
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				9 018
Autres charges			621 478	415 490
Total charges d'exploitation (II)			4 354 158	3 866 193
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			533 282	535 459
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			78 162	70 943
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			78 162	70 943
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			18 512	2 292
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			18 512	2 292
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			59 651	68 651
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			592 933	604 111

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	140	546
Sur opérations en capital	38 051	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	38 191	546
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	42 651	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		2 081
Total charges exceptionnelles (VIII)	42 651	2 081
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-4 461	-1 535
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	127 234	143 631
Total des produits (I+III+V+VII)	5 003 793	4 473 142
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 542 555	4 014 198
BENEFICE OU PERTE	461 239	458 944
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	78 162	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS COGES IN EXTENSO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 5 413 803 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 461 239 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/07/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement ANC 2020-05 du 24 juillet 2020 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 7 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Dérogations

L'entreprise a eu recours à des options particulières :

- Travaux en cours clients : Les travaux en cours à la date de clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode à l'avancement. Ils figurent en "clients factures à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.
- Il est précisé ici qu'il s'agit d'options définies par le groupe In Extenso et non de dérogations comme mentionné dans l'en-tête de ce paragraphe.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 453 986			1 453 986
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	554			554
Immobilisations incorporelles	1 454 540			1 454 540
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	448 036	1 089 014	238 181	1 298 869
- Matériel de transport	53 740			53 740
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	293 747	280 618	109 264	465 101
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	14 728		14 728	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	810 252	1 369 632	362 174	1 817 710
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 068 935			1 068 935
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	14 151			14 151
Immobilisations financières	1 083 085			1 083 085
ACTIF IMMOBILISE	3 347 878	1 369 632	362 174	4 355 336

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 369 632		1 369 632
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 369 632		1 369 632
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		362 174		362 174
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		362 174		362 174

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.
La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2023
Éléments achetés	166 980
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	1 287 006
Total	1 453 986

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.
Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros
(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS ALPEXC	105	421	99,88	1 069	1 069			1 169	106	78
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	289	111		400
Immobilisations incorporelles	289	111		400
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	422 081	52 522	233 581	241 022
- Matériel de transport	6 791	10 748		17 539
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	251 907	44 041	109 264	186 684
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	680 779	107 311	342 845	445 245
ACTIF IMMOBILISE	681 068	107 421	342 845	445 644

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 372 550 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 151		14 151
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 158 626	1 158 626	
Autres	170 796	170 796	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	28 977	28 977	
Total	1 372 550	1 358 399	14 151
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	200 529
Clients - FAE hors groupe	346 532
Etat - produits à recevoir	6 000
Total	553 061

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	51 482	2 464		53 946
Total	51 482	2 464		53 946
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		2 464		
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 420 000,00 euros décomposé en 16 800 titres d'une valeur nominale de 25,00 euro.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	458 944
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	458 944
Affectations aux réserves	122 944
Distributions	336 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	458 944

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2023
Capital	420 000				420 000
Primes d'émission	468 979				468 979
Réserve légale	42 000				42 000
Réserves générales	888 183	122 944	122 944		1 011 127
Réserves réglementées	1 850				1 850
Résultat de l'exercice	458 944	-458 944	461 239	458 944	461 239
Autres répartitions		336 000			
Provisions réglementées	41 628				41 628
Total Capitaux Propres	2 321 584		584 183	458 944	2 446 823

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	41 628			41 628
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	41 628			41 628
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	75 340		1 704		73 636
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	75 340		1 704		73 636
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			1 704		
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 893 345 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 120 160	215 215	437 343	467 603
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	345 839	345 839		
Dettes fiscales et sociales	919 334	919 334		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	76 466	76 466		
Produits constatés d'avance	431 546	431 546		
Total	2 893 345	1 988 399	437 343	467 603
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	980 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	174 857			
(**) Dont envers les groupes et associés	52 890			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 711 euros.

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	117 283
Fournisseurs - FAR hors groupe	89 555
ICNE s/ emprunts hors clientèle	1 964
Dettes provisionnées pour CP	227 408
Dettes provisionnées pour RTT	35 284
Personnel - Interressement à payer	65 000
Orga. sociaux - CS sur CP	96 244
Orga. sociaux - CS sur RTT	14 819
Charges à payer form prof. contin	2 903
Charges à payer taxe apprentissag	922
Charge à payer - CFE	570
Charges à payer - CVAE	7 350
Charge à payer - TVTS	105
Charge à payer - Taxe handicap	3 525
Total	662 931

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	28 977		
Total	28 977		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	433 346		
Total	433 346		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	47 760		47 760
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 563 633		4 563 633
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	160 733		160 733
TOTAL	4 772 126		4 772 126

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 450 €

Honoraire des autres services : 0 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	300	
79130000 - Remboursement agefos - Coût pédag	4 140	
79140000 - Avantages en nature hors associes	4 812	
79143000 - Avantages en nature associes	43	
79150000 - Trf de charges - Divers social	31 736	
	41 031	
Total	41 031	

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	42 651	
Rentrées sur créances amorties		140
Produits des cessions d'éléments d'actif		38 051
TOTAL	42 651	38 191

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	592 933	127 234	465 699
+ Résultat exceptionnel	-4 461		-4 461
- Participations des salariés			
Résultat comptable	588 473	127 234	461 239
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Accroissements et allègements de la dette future d’impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de -8 002 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Montant	
Accroissements de la dette future d’impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	41 628
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future	41 628
Allègements de la dette future d’impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	
Liés à d'autres éléments	73 636
Provision IFC	73 636
B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future	73 636
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	10 669
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Le taux d'impôt sur les sociétés est de 25% et non 33.33% comme mentionné dans le tableau. L'allègement d'IS est donc de 8002€.

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 49 personnes dont 10 apprentis et 0,25 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	13	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	36	
Ouvriers		
Total	49	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : AVENIR IE

Forme : SAS

SIREN : 844333245

Au capital de : 86 073 503 euros

Adresse du siège social :
106 Cours Charlemagne
69002 LYON

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissements Titres de Participations (emprunt CA 1 000k€)	110 640
Nantissements Titres de Participations (emprunt CA 900k€)	900 000
Autres engagements donnés	1 010 640
Total	1 010 640
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 73 636 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 73 636 euros
- Les engagements ont été constatés sous forme de provision. Ils figurent au poste "provisions pour risques et charges" au bilan.
- L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date de calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.
- Le calcul tient compte des paramètres suivants:
- * Taux d'actualisation : 3.85 %
 - * Taux de progression des salaires : 2% constant
 - * Taux de charges patronales : 45%
 - * Table de mortalité : TH/TF 00-02
 - * Taux de rotation du personnel défini en fonction de l'ancienneté :
 - moins de 5 ans d'ancienneté : 16%
 - de 5 à 15 ans d'ancienneté : 9%
 - plus de 15 ans d'ancienneté : 3%

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	554	400	154	265
Fonds commercial (1)	1 453 986		1 453 986	1 453 986
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 817 710	445 245	1 372 466	1 14 745
Immobilisations corporelles en cours				14 728
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 068 935		1 068 935	1 068 935
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 151		14 151	14 151
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 355 336	445 644	3 909 692	2 666 810
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 158 626	53 946	1 104 680	848 086
Autres créances	170 796		170 796	23 649
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	199 659		199 659	600 848
Charges constatées d'avance (3)	28 977		28 977	28 607
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 558 058	53 946	1 504 112	1 501 190
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 913 394	499 591	5 413 803	4 167 999
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Certifié Conforme

Le Président

BILAN PASSIF

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	420 000	420 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	468 979	468 979
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	42 000	42 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	1 850	1 850
Autres réserves	1 011 127	888 183
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	461 239	458 944
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	41 628	41 628
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 446 823	2 321 584
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	73 636	75 340
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	73 636	75 340
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 120 160	313 304
Emprunts et dettes financières diverses (3)	52 890	2 594
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	345 839	132 708
Dettes fiscales et sociales	919 334	930 274
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	23 576	16 761
Produits constatés d'avance	431 546	375 433
TOTAL DETTES (1)	2 893 345	1 771 075
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 413 803	4 167 999
(1) Dont à plus d'un an (a)	904 946	143 284
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 988 399	1 627 791
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS COGES IN EXTENSO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 5 413 803 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 461 239 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/07/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement ANC 2020-05 du 24 juillet 2020 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 7 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Dérogations

L'entreprise a eu recours à des options particulières :

- Travaux en cours clients : Les travaux en cours à la date de clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode à l'avancement. Ils figurent en "clients factures à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.
- Il est précisé ici qu'il s'agit d'options définies par le groupe In Extenso et non de dérogations comme mentionné dans l'en-tête de ce paragraphe.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 453 986			1 453 986
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	554			554
Immobilisations incorporelles	1 454 540			1 454 540
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	448 036	1 089 014	238 181	1 298 869
- Matériel de transport	53 740			53 740
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	293 747	280 618	109 264	465 101
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	14 728		14 728	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	810 252	1 369 632	362 174	1 817 710
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 068 935			1 068 935
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	14 151			14 151
Immobilisations financières	1 083 085			1 083 085
ACTIF IMMOBILISE	3 347 878	1 369 632	362 174	4 355 336

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 369 632		1 369 632
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 369 632		1 369 632
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		362 174		362 174
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		362 174		362 174

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2023
Éléments achetés	166 980
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	1 287 006
Total	1 453 986

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES										
SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales										
(détenues à + 50 %)										
SAS ALPEXC	105	421	99,88	1 069	1 069			1 169	106	78
- Participations										
(détenues entre 10 et 50 %)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX										
SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	289	111		400
Immobilisations incorporelles	289	111		400
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	422 081	52 522	233 581	241 022
- Matériel de transport	6 791	10 748		17 539
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	251 907	44 041	109 264	186 684
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	680 779	107 311	342 845	445 245
ACTIF IMMOBILISE	681 068	107 421	342 845	445 644

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 372 550 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 151		14 151
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 158 626	1 158 626	
Autres	170 796	170 796	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	28 977	28 977	
Total	1 372 550	1 358 399	14 151
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	200 529
Clients - FAE hors groupe	346 532
Etat - produits à recevoir	6 000
Total	553 061

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	51 482	2 464		53 946
Total	51 482	2 464		53 946
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		2 464		
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 411 880,00 décomposé en 741 188 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	458 944
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	458 944
Affectations aux réserves	122 944
Distributions	336 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	458 944

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2023
Capital	420 000				420 000
Primes d'émission	468 979				468 979
Réserve légale	42 000				42 000
Réserves générales	888 183	122 944	122 944		1 011 127
Réserves réglementées	1 850				1 850
Résultat de l'exercice	458 944	-458 944	461 239	458 944	461 239
<i>Autres répartitions</i>		336 000			
Provisions réglementées	41 628				41 628
Total Capitaux Propres	2 321 584		584 183	458 944	2 446 823

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	41 628			41 628
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	41 628			41 628

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation
Financières
Exceptionnelles

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	75 340		1 704		73 636
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	75 340		1 704		73 636
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			1 704		
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 893 345 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 120 160	215 215	437 343	467 603
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	345 839	345 839		
Dettes fiscales et sociales	919 334	919 334		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	76 466	76 466		
Produits constatés d'avance	431 546	431 546		
Total	2 893 345	1 988 399	437 343	467 603
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	980 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	174 857			
(**) Dont envers les groupes et associés	52 890			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 711 euros.

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	117 283
Fournisseurs - FAR hors groupe	89 555
ICNE s/ emprunts hors clientèle	1 964
Dettes provisionnées pour CP	227 408
Dettes provisionnées pour RTT	35 284
Personnel - Interressement à payer	65 000
Orga. sociaux - CS sur CP	96 244
Orga. sociaux - CS sur RTT	14 819
Charges à payer form prof. contin	2 903
Charges à payer taxe apprentissag	922
Charge à payer - CFE	570
Charges à payer - CVAE	7 350
Charge à payer - TVTS	105
Charge à payer - Taxe handicap	3 525
Total	662 931

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	28 977		
Total	28 977		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	433 346		
Total	433 346		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	47 760		47 760
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 563 633		4 563 633
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	160 733		160 733
TOTAL	4 772 126		4 772 126

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 13 200 €

Honoraire des autres services : 0 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	300	
79130000 - Remboursement agefos - Coût pédag	4 140	
79140000 - Avantages en nature hors associés	4 812	
79143000 - Avantages en nature associés	43	
79150000 - Trf de charges - Divers social	31 736	
	41 031	
Total	41 031	

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	42 651	
Rentrées sur créances amorties		140
Produits des cessions d'éléments d'actif		38 051
TOTAL	42 651	38 191

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	592 933	127 234	465 699
+ Résultat exceptionnel	-4 461		-4 461
- Participations des salariés			
Résultat comptable	588 473	127 234	461 239

(*) comporte les crédits d'impôt
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de -8 002 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	41 628
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future	41 628
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	
Liés à d'autres éléments	73 636
Provision IFC	73 636
B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future	73 636
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	10 669
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Le taux d'impôt sur les sociétés est de 25% et non 33.33% comme mentionné dans le tableau. L'allègement d'IS est donc de 8002€.

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 49 personnes dont 10 apprentis et 0,25 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	13	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	36	
Ouvriers		
Total	49	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : AVENIR IE

Forme : SAS

SIREN : 844333245

Au capital de : 86 073 503 euros

Adresse du siège social :

106 Cours Charlemagne

69002 LYON

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissements Titres de Participations (emprunt CA 1 000k€)	110 640
Nantissements Titres de Participations (emprunt CA 900k€)	900 000
Autres engagements donnés	1 010 640
Total	1 010 640
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 73 636 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 73 636 euros

Les engagements ont été constatés sous forme de provision. Ils figurent au poste "provisions pour risques et charges" au bilan.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date de calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

Le calcul tient compte des paramètres suivants:

* Taux d'actualisation : 3.85 %

* Taux de progression des salaires : 2% constant

* Taux de charges patronales : 45%

* Table de mortalité : TH/TF 00-02

* Taux de rotation du personnel défini en fonction de l'ancienneté :

- moins de 5 ans d'ancienneté : 16%

- de 5 à 15 ans d'ancienneté : 9%

- plus de 15 ans d'ancienneté : 3%